



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revalorisation

Question au Gouvernement n° 4705

Texte de la question

ATOUTS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le ministre de l'intérieur, au terme de cette législature, permettez-moi de vous interroger sur l'unité de la République.

Trop de discours semblent opposer une France des communes et des citoyens à une autre, qui serait celle des quartiers, où les caméras ne voient que misère sociale, violences et trafics. François Asensi et moi-même savons, en tant qu'élus de la Seine-Saint-Denis, ce que vivent ses habitants en matière de précarité et d'insécurité et nous partageons leur colère.

Mais les citoyens et les élus de ce département ne se résignent pas. Malgré des décennies de relégation urbaine ils se battent contre les inégalités sociales et les discriminations. Ils sont aux côtés de Théo. Ils s'opposent à la fermeture de leurs services publics. Ils demandent plus d'éducation nationale, plus de forces de police républicaines, plus d'hôpital public, plus de culture.

M. Jean Lassalle. Bravo !

Mme Marie-George Buffet. Les habitants de ces villes populaires ne se plaignent pas : ils revendiquent d'être partie prenante de la République et de bénéficier des droits garantis par celle-ci.

Ces villes sont le terroir d'ouvriers qualifiés, d'ingénieurs, d'entrepreneurs, d'intellectuels et d'artistes. Ce territoire a accueilli la COP 21 et va, j'en suis sûre, accueillir les Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Ce territoire donne à la France une jeunesse qui est l'avenir de la République par son nombre, sa diversité et, surtout, sa capacité à l'excellence dans les études et l'innovation. Avec un vrai respect et une vraie confiance à son égard, nous pouvons compter sur cette jeunesse en termes de développement, d'éducation ou de création culturelle.

Monsieur le ministre, comment l'État prend-il la mesure des atouts de la Seine-Saint-Denis pour le rayonnement de notre pays et le bien-être de nos compatriotes ? Comment accompagne-t-il la jeunesse de ce département avec les moyens que la République doit à tous ses enfants afin qu'ils réussissent pour la France ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, *ministre de l'intérieur*. Madame la députée, vous m'interrogez sur un sujet où l'on n'attend pas forcément le ministre de l'intérieur. En effet, votre question relative à la Seine-Saint-Denis n'est pas centrée sur les problèmes de sécurité que peuvent connaître certains de nos quartiers, mais elle porte sur les atouts de ce beau département, le plus jeune de France. C'est donc bien volontiers que le ministre qui est également chargé de l'animation du territoire par le réseau des préfetures, assurant ainsi le caractère interministériel de nos politiques publiques, y répondra.

Il est vrai que, dans ce département qui concentre encore trop de précarité, des dispositifs se mettent en œuvre, avec le soutien notamment des différentes collectivités locales, pour donner des perspectives à la jeunesse. Je ne veux pas me substituer à la ministre de l'éducation nationale, mais en voyant ce qu'il en est en matière de scolarisation des moins de trois ans, de contenu des rythmes scolaires, notamment dans certaines municipalités particulièrement attentives à la jeunesse, de lutte contre le décrochage scolaire ou d'insertion – je rappelle à cet égard que le Président de la République s'est rendu la semaine dernière à Aubervilliers pour vérifier que le dispositif de la Garantie jeunes, mis en œuvre à l'initiative de votre majorité, permettait réellement la réintégration dans des processus d'insertion –, je me dis que nous devons tout mettre en œuvre pour que l'on n'ait pas seulement de ces quartiers l'image des problèmes que veulent poser quelques-uns, mais aussi celle de la réussite que veulent les plus jeunes, dans ces quartiers comme ailleurs dans notre pays.

Ces jeunes sont d'ailleurs fortement mobilisés autour des grands projets. Ainsi, les Jeux olympiques, s'ils ont lieu en France – nous souhaitons tous ici qu'ils aient lieu à Paris en 2024 –, seront dans une large mesure organisés dans ce bassin de la Seine-Saint-Denis, là où se trouve aujourd'hui cette jeunesse toute prête à se mobiliser pour montrer à la France son plus beau visage : le visage des quartiers, qui n'a que peu à voir avec l'image qu'on en donne chaque jour. Pour cela, je vous remercie de votre question, madame la députée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4705

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2017](#)